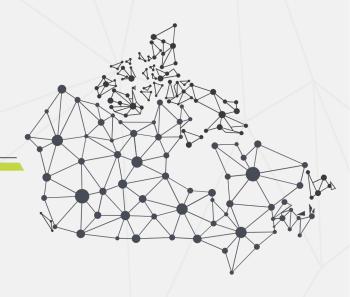
Veiller à un approvisionnement éthique

ICAGM - Le 14 Mai 2024





Objectifs

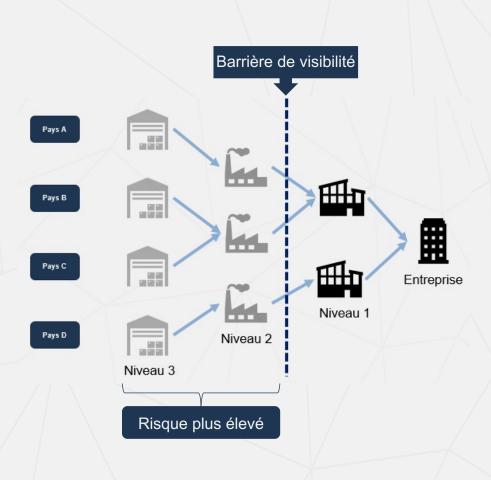
- Donner un aperçu de l'enjeu du travail forcé, du travail des enfants et de la traite des personnes dans les marchés publics
- Décrire les engagements de SPAC découlant de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes
- Partager les initiatives en cours visant à protéger les chaînes d'approvisionnement fédérales des risques de traite des personnes et de travail forcé

Risques pour l'approvisionnement fédéral

- Le gouvernement du Canada est actuellement à risque d'acheter, sans le savoir, des biens produits avec du travail forcé
- Vision Mondiale Canada des marchandises à risque d'une valeur de 43 milliards de dollars ont été importées au Canada en 2021 (7,5% de toutes les importations)
- En tant qu'organe central d'approvisionnement pour le gouvernement du Canada, SPAC gère l'achat de biens et de services d'une valeur annuelle d'environ 24 milliards de dollars
- SPAC a la responsabilité de se procurer des biens et des services provenant de sources éthiques

Défis liés à la détermination des risques

- Souvent associés au début de la chaîne d'approvisionnement
- Nombreux biens et matériaux en jeu, relations à court terme avec les fournisseurs, sous-traitance informelle
- Disponibilité des données ou des ressources nécessaires pour que les fournisseurs puissent cartographier et surveiller leurs chaînes d'approvisionnement au complet



Engagements de SPAC face aux risques

- La Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes (2019-2024) indique que SPAC :
 - Définira les attentes en matière de droits de la personne et du travail pour les fournisseurs
 - Travaillera avec les fournisseurs pour élaborer et mettre en œuvre des outils pour aider à assurer la conformité dans leurs chaînes d'approvisionnement
 - Examinera les approches à long terme pour lutter contre la traite des personnes et l'exploitation de la main d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement fédérales
- La lettre de mandat du ministre de SPAC comprend les engagements suivants :
 - Obliger les fournisseurs de biens et services à appliquer dans toutes leurs chaînes d'approvisionnement les normes les plus élevées en matière d'éthique et de durabilité
 - Aider le ministre du Travail à déposer un projet de loi pour éliminer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement canadiennes et faire en sorte que les entreprises canadiennes qui mènent des activités à l'étranger ne contribuent pas à des violations des droits de la personne

Résultats de la Stratégie nationale pour SPAC

À court terme

Les fournisseurs fédéraux sont **sensibilisés** aux préoccupations en matière de droits de la personne et du travail dans leurs opérations et chaînes d'approvisionnement

À moyen terme

Les fournisseurs fédéraux **identifient** les risks de traite des personnes dans leurs opérations et chaînes d'approvisionnement

À long terme

Les fournisseurs fédéraux **atténuent** les risques de traite des personnes dans les chaînes d'approvisionnement fédérales

Risques dans les chaînes d'approvisionnement de SPAC

- Une analyse du risque de traite des personnes, de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de SPAC a été réalisée en 2021
- Identification des biens les plus « à risque » (voir <u>l'annexe A</u>)
- La plupart des fournisseurs des catégories à risque n'ont pas de politiques ou de procédures adéquates pour faire face aux risques
- SPAC fait le suivi des recommandations visant à élaborer une politique d'approvisionnement éthique et un cadre de diligence raisonnable en matière de droits de la personne

Définir les attentes à l'égard des fournisseurs de SPAC

Code de conduite pour l'approvisionnement mis à jour expose les attentes en matière de droits de la personne et de normes de travail

- Éclairé par des normes et des pratiques exemplaires internationales
- Obligatoire pour tous les approvisionnements du gouvernement du Canada

Clauses contre le travail forcé pour les contrats, les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement

 SPAC peut résilier les contrats de biens issus du travail forcé ou de la traite des personnes

Consultations et sensibilisation croissante

- Demande de renseignements auprès de l'industrie afin d'évaluer le niveau de sensibilisation sur les risques de traite des personnes, de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement
 - Complétée à l'automne 2022
 - A orienté l'élaboration des séances de mobilisation
- Séances de mobilisation de l'industrie pour accroître la sensibilité des fournisseurs et obtenir de la rétroaction
 - Deux séances à l'hiver 2023
 - Rapport sur ce que nous avons entendu en cours d'élaboration
- Webinaire organisé avec SPC au sujet des risques de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des produits électroniques
 - Présenté par Electronics Watch
 - Séance en anglais en mars, 136 participants
 - Séance en français le 30 mai
- Consultations sur l'ébauche de la politique
 - Plus de 300 participants au total aux séances en anglais et en français

Documents de sensibilisation et conseils

Pour les fournisseurs :

- Trousses d'information pour les biens à risque complétées, élaboration du contenu Web en cours
- Contiendront des outils recommandés et des conseils pour l'atténuation des risques
- Contrat en place pour la création d'une vidéo de micro-apprentissage

Pour les agents des contrats :

- o Contenu de formation en cours d'élaboration
- Un groupe de discussion a été consulté pour évaluer les connaissances sur l'enjeu et les besoins

Politique d'approvisionnement éthique

Objectifs:

- Protéger les chaînes d'approvisionnement fédérales contre la traite des personnes, le travail forcé et le travail des enfants
- Favoriser l'obtention de résultats positifs en cas de violation des droits de la personne et du travail
- Promouvoir une diligence raisonnable efficace en matière de droits de la personne et une conduite responsable des entreprises, ce qui favorise l'obtention de résultats socioéconomiques positifs afin de garantir le meilleur rapport qualité-prix pour l'État
- Établit la base permanente de l'approvisionnement éthique, y compris l'élaboration d'activités, d'initiatives et de cadres
- Mise en œuvre prévue en 2024-2025

Diligence raisonnable

- Exercice de cartographie des obligations des entreprises en matière de diligence raisonnable à l'échelle internationale complété
- Recherches supplémentaires complétées pour élaborer et décrire les options d'outils et de mécanismes de diligence raisonnable qui opérationnaliseront les objectifs de la Politique d'approvisionnement éthique
- Un cadre de diligence raisonnable sera élaboré aux termes de la politique et harmonisé avec l'approche pangouvernementale
- SPAC continuera de consulter les parties prenantes à mesure que nous priorisons la diligence raisonnable et l'atténuation des risques pour protéger les droits de la personne dans les chaînes d'approvisionnement fédérales

Loi sur les chaînes d'approvisionnement

- Ancien projet de loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes (Loi sur les chaînes d'approvisionnement):
 - Entrée en vigueur le 1er janvier 2024
 - Sous le mandat de Sécurité publique Canada (SP)
- Exige que certaines entités et institutions fédérales soumettent des rapports annuels décrivant les mesures prises pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement.
 - Le responsable de toute institution fédérale qui produit, achète ou distribue des marchandises, au Canada ou ailleurs doit soumettre un rapport au ministre de SP au plus tard le 31 mai de chaque année
 - Les lignes directrices en le questionnaire de SP pour l'élaboration du rapport sont en ligne
 - Les rapports doivent être publiés et disponibles au public sur le site Web du ministère
- SPAC a élaboré du contenu normalisé pour l'approvisionnement pour appuyer les institutions fédérales qui font référence aux outils de SPAC dans leurs rapports.

Clauses contre le travail forcé:

2000 transactions d'une valeur de plus de 12 milliards de dollars

Code de conduite pour l'approvisionnement:

3662 transactions d'une valeur de plus de12 milliards de dollars

Approvisionnement éthique en 2023/24

Clauses contre le travail forcé dans les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement:

777 contrats depuis le 20 novembre 2023

Les achats de vêtements conformes aux **exigences d'attestation** pour l'achat éthique de vêtements

Annexe A - Évaluation des risques

Approvisionnement au plus haut risque de traite des personnes, de travail forcé et de travail des enfants, y compris la contribution de chaque achat à la valeur totale de tous les contrats:

Description du code	Classement du risque	% de la valeur totale
Cordes, câbles, chaînes et agencements	1	0,048
Éléments de construction préfabriqués et d'échafaudages	2	1,897
Fournitures et appareils de bureau	3	0,013
Lampes et accessoires d'éclairage	4	0,056
Textiles, cuir, fourrure, fourniture de vêtements et de souliers, tentes et drapeaux	5	0,436
Matériel de plaisance et d'athlétisme	6	0,013
Vêtements, équipement individuel et insignes	7	4,763
Systèmes d'alarme, de signal de détection et de sécurité	8	0,225
Composants d'équipement électrique et électronique	9	0,746
Matériel de service et de commerce	10	0,007
Navires, embarcations légères, pontons et quais flottants	16	11,19
Munitions et explosifs	18	8,277
Instruments et équipement de laboratoire	21	3,067

Note: Les équipements de protection personnelle (EPP) n'étaient pas inclus dans la portée de l'évaluation des risques.

Questions ? Communiquez avec :

SPAC.PAAchatsEthiquesAPEthicalProcurement.PSPC
@tpsgc-pwgsc.gc.ca